

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 106 (1961)
Heft: 8

Artikel: L'avenir de l'Alliance atlantique
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343061>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Büetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—

Etranger : 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

L'Avenir de l'Alliance Atlantique ¹

Cet ouvrage, pour l'élaboration duquel quatre éminents spécialistes des questions de l'OTAN se sont réunis, mérite, nous semble-t-il, mieux qu'une simple notice, au moment surtout où une nouvelle crise de Berlin nous menace.

A elle seule, la préface de M. Jules Romains constitue un véritable document politique qu'il faut lire.

Quant à l'ouvrage, qui est complété par une série de documents de base, par des cartes, des graphiques et des organigrammes, il compose un indispensable instrument de travail pour celui qui veut se pencher sur l'Alliance atlantique lorsque d'aucuns espèrent encore que la coexistence pacifique va remplacer la guerre froide. On peut en effet se demander si l'OTAN pourra alors rester dans cette nouvelle situation l'instrument efficace de défense de l'Occident qu'elle fut depuis 1949. L'« Avenir de l'Alliance Atlantique » veut répondre à cette question.

¹ « L'Avenir de l'Alliance Atlantique » par Claude Delmas, le général Marcel Carpentier, le général Pierre-M. Gallois, Maurice Faure. Préface de Jules Romains de l'Académie Française. Editions Berger-Levrault, 5, rue Auguste-Comte, Paris, 6^{me}.

Il est évident que cette réponse nous intéresse car notre situation géographique, ne l'oublions pas, nous place sur le front, entre le Secteur Centre-Europe et le Secteur Sud-Europe¹.

* * *

Claude Delmas, du Secrétariat international de l'Alliance atlantique, traite d'abord, sous le titre :

Des illusions aux réalités

des origines et des développements de l'OTAN.

On se rappelle que l'institution d'un système de sécurité collective, destiné à remplacer la défunte Société des Nations, remonte à la « Charte de l'Atlantique » du 26 août 1941. Puis ce fut successivement la « Déclaration des Nations-Unies » (1^{er} janvier 1942) et, après bien des conférences et discussions, l'Organisation des Nations-Unies au printemps 1945.

Cette nouvelle institution reposait sur un postulat : l'aptitude pour les communistes et les non-communistes de s'entendre entre eux pour bâtir un monde libéré des tensions. Ce rêve ne devait pas tarder à s'effondrer.

Et cependant les illusions n'étaient pas aussi générales qu'on pouvait le croire. M. Churchill notamment manifestait certaines inquiétudes en constatant que l'Union soviétique maintenait ses troupes sur pied de guerre tandis que les démocraties occidentales commençaient à démobiliser les leurs et que, d'autre part, la Russie n'entendait pas renoncer aux territoires qu'elle avait occupés. Comme Pierre le Grand, Staline pratiquait la politique des fenêtres.

La structure des relations internationales subissait des modifications fondamentales et il devenait dès lors inévitable que les pays situés entre les deux « Grands » fissent figure de territoire contesté et risquassent de glisser dans un camp ou dans l'autre.

Survint la création du Kominform, en 1947, qui répondait au Plan Marshall et c'est en juin de la même année que se

¹ Si le terme « front » a encore un sens à notre époque, dans le cas considéré et du point de vue défense du continent. Mft.

cristallisa la formation des deux blocs. Suivirent la soviétisation de la Tchécoslovaquie, la pression russe sur l'Iran, l'accentuation de l'appui aux rebelles de Markos en Grèce, l'action soviétique en Asie.

Le postulat de base de l'ONU se révélait méconnaître les nécessités internes du communisme, son objectif véritable : l'installation de ce régime dans tous les pays, et l'idée d'une alliance défensive des pays ayant des idéaux communs, dans le cadre des Nations-Unies, fut lancée par M. Winston Churchill dans son discours de Fulton, en mars 1947. Elle fut reprise, en septembre de la même année, par M. Saint-Laurent, alors Secrétaire d'état canadien aux Affaires extérieures, à l'Assemblée générale de l'ONU. De son côté, M. Ernest Bevin suggéra, en 1948, à la Chambre des Communes, une formule d'union occidentale consistant en un réseau d'accords bilatéraux sur le modèle du traité de Dunkerque qui, le 4 septembre 1947, avait été signé entre la France et la Grande-Bretagne. Il s'agissait, on s'en souvient, d'un traité d'assistance mutuelle conclu pour une période de cinquante ans et ayant pour objet essentiel de parer à une menace éventuelle de l'Allemagne.

Bien que l'idée de M. Ernest Bevin ait été chaleureusement accueillie, on estima qu'il était préférable de prendre pour modèle le traité de Rio, signé le 2 décembre 1947 par les Etats-Unis et les pays d'Amérique latine, car ce traité est essentiellement une alliance de défense collective contre toute agression, et il constitue un exemple de « groupement régional » dans le cadre de la Charte des Nations-Unies.

Le coup d'état de Prague aggrava les inquiétudes, provoqua l'accélération des pourparlers, et un traité, qui créait un système défensif commun et renforçait les liens économiques et culturels des pays conjoints, fut signé, le 17 mars 1948 à Bruxelles, entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne. C'était l'« Union occidentale ».

Mais la France s'intéressait à l'emplacement du front éventuel qui, pour elle, devait se trouver à l'est du Rhin. Cela impliquait l'insertion du territoire allemand dans les

dispositifs stratégiques de l'Occident et une aide militaire des Etats-Unis.

L'encre du traité de Bruxelles n'était pas encore sèche que le blocus de Berlin par les Russes commençait (juin 1948) ; il devait durer 323 jours.

Cette nouvelle crise eut pour effet d'accélérer l'organisation de la défense occidentale : les ministres de la défense et les chefs d'états-majors des cinq pays signataires du traité de Bruxelles se réunirent et, en septembre 1948, un organisme militaire fut créé, l'« Organisation de défense de l'Union occidentale », tandis que le field-marshal Montgomery était nommé président du Comité des commandants en chef.

L'idée d'une extension du traité de Bruxelles dominait toutes les négociations et les Etats-Unis se préoccupaient de l'organisation en Europe d'un système de défense contre toute agression, d'où qu'elle vînt. Le sénateur Vandenberg prépara notamment une résolution — entrée dans l'histoire sous son nom — qui fut adoptée par le Sénat américain le 11 juin 1948. Elle représentait une véritable révolution dans la politique étrangère des Etats-Unis, puisqu'elle autorisait son gouvernement à conclure, en temps de paix, des alliances hors du Nouveau Continent.

Des pourparlers avec le Canada et les puissances de l'Union occidentale furent immédiatement entamés et, fin novembre, un avant-projet de pacte atlantique était établi. La fin de l'année 1948 et le début de 1949 voyait la poursuite des négociations car certaines difficultés subsistaient. C'était non seulement des divergences en provenance de la Russie — on le conçoit — mais aussi des divergences d'opinions au Sénat américain et des réticences de la part de M. Trygve Lie, Secrétaire général de l'ONU, qui craignait notamment que l'espoir d'une paix durable ne soit gravement atteint si les peuples acceptent que les alliances régionales remplacent la sécurité collective. Il ajoutait toutefois que : « Les accords régionaux peuvent néanmoins être un instrument utile pour la construction d'un système de sécurité collective si la supré-

matie de la charte de l'Organisation des Nations-Unies sur les accords particuliers est reconnue ».

Il était facile de répondre — et la réponse se résume en somme dans le titre choisi par Claude Delmas : « Des illusions aux réalités » — que la sécurité collective « globale », d'une part, telle qu'avait cherché à la promouvoir l'Organisation des Nations-Unies s'étant révélée impossible en raison du comportement soviétique, les pays menacés par ce comportement ne pouvaient pas ne pas rechercher un autre système de sécurité collective, « régional » ; que le pacte en préparation était, d'autre part, parfaitement conforme avec l'article 5 de la charte des Nations-Unies qui reconnaît l'existence d'accords ou d'organismes régionaux.

Les tractations continuaient en dépit des protestations les plus vives de l'Union soviétique et de campagnes « en faveur de la paix » des organisations communistes et pro-communistes qui étaient en fait dirigées contre le Pacte.

Entre-temps ce document avait été rendu public, en raison de la gravité de la situation internationale, puis signé, le 4 avril 1949, à Washington, par les ministres des Affaires étrangères de Belgique, du Canada, du Danemark, des Etats-Unis, de la France, de l'Islande, de l'Italie, du Luxembourg, de la Norvège, des Pays-Bas, du Portugal et du Royaume-Uni. Sa ratification ne rencontra nulle part de difficultés sérieuses et le 24 août, de la même année, il entra en vigueur.

Le problème de l'Allemagne ne tarda pas à se poser. Résister à toute agression le plus à l'est possible demandait, d'une part, des forces supérieures à celles qui existaient et la participation d'unités allemandes et l'utilisation des ressources allemandes. D'autre part, la « stratégie vers l'avant » exigeait que l'Europe fût défendue sur le sol germanique, ce qui n'était pas concevable sans une participation politique de la République fédérale d'Allemagne.

Après bien des discussions, les accords de Paris, d'abord, puis le protocole d'accession de la R.F.A. du 23 octobre 1954 furent signés. La ratification par tous les pays membres suivit

et l'admission de l'Allemagne de l'Ouest devint effective le 5 mai 1955.

Auparavant, le Pacte s'était déjà élargi par l'admission de la Grèce et de la Turquie, le 22 octobre 1951, leur accession étant devenue effective le 18 février 1952.

Mais la situation générale n'était pas rassurante pour autant. La disproportion des forces entre les deux blocs était par trop flagrante. C'est alors que fut définie la stratégie de l'OTAN — qui ne pouvait pas reposer sur l'idée d'une guerre préventive, qui ne pouvait être que défensive — et qu'il fut proclamé que la défense du monde libre devait s'appuyer sur « une lance et un bouclier ». La lance était la puissance atomique des U.S.A., le bouclier, les armées de terre et de mer de tous les pays signataires du Pacte.

La théorie du deterrent, la politique de dissuasion, était apparue. Cependant la voie de l'agression atomique étant alors barrée, l'Union soviétique pouvait chercher, et cherche, d'autres moyens pour arriver à ses fins: notamment la guerre limitée géographiquement et ne faisant intervenir que des armements non atomiques. Sa supériorité dans ce domaine constituait¹ un tel danger que le Conseil atlantique décida, en 1954, que ses armées opposeraient tous leurs moyens, mêmes atomiques, à toute attaque importante. C'est pourquoi l'Union soviétique chercha (et cherche encore) à « tourner » par le sud, c'est-à-dire par l'Afrique, les dispositifs de l'OTAN. Puisqu'une guerre générale ne lui semble pas possible par suite de la certitude de la nucléarisation de tout conflit (même initialement non nucléaire), elle agit en dehors de la zone OTAN par la guerre limitée ou par la guerre subversive, le plus souvent sans se compromettre elle-même officiellement, en utilisant les jeunes nationalismes et en envenimant les querelles entre Etats².

Une notion nouvelle apparaît alors : la puissance atomique

¹ Et constitue ! Mft.

² Sous l'influence de la plus grande partie de notre presse et de notre radio, au don-quichottisme souvent sans mesure, nous ignorons, en général, chez nous ce danger. Rares sont ceux qui voient, en Afrique du Nord et au Congo notam-

soviétique qui constitue maintenant (elle aussi) un bouclier à l'abri duquel d'autres moyens, essentiellement psychologiques, politiques et subversifs, jouent le rôle de la lance au détriment des Occidentaux. En dosant soigneusement la valeur de l'objectif et les moyens employés pour l'atteindre, en situant en outre cet objectif hors du champ géographique de l'OTAN, l'Union soviétique s'est efforcée de paralyser le deterrent.

La puissance atomique de l'OTAN étant presque complètement entre les mains des Etats-Unis, il suffit aux Soviets pour connaître la valeur du rapport enjeu-risque d'évaluer ce que cet enjeu peut représenter aux yeux des Etats-Unis.

Le bouclier de l'OTAN, qui est un élément d'alerte et de couverture, répondra à ce que l'on attend de lui, s'il est assez fort pour que l'agresseur soit obligé d'engager des moyens puissants, de réaliser une attaque importante pour atteindre son objectif, ce qui lui vaudrait la riposte atomique décidée par le Conseil atlantique. Il convient en outre que le bouclier comprenne des contingents américains afin d'élever la valeur de l'enjeu aux yeux des Etats-Unis ¹.

Aujourd'hui le territoire des U.S.A. est devenu aussi vulnérable que l'Europe aux armes atomiques russes, c'est pourquoi pour pallier le risque d'une non-intervention nucléaire américaine en cas d'une agression limitée à l'Europe, bon nombre d'Européens et de responsables de l'OTAN demandent que le potentiel nucléaire de l'Occident ne soit plus entre les seules mains des Etats-Unis. Les uns prônent une « force atomique » OTAN ; les autres la mise sur pied de forces nationales de dissuasion qui pourraient être associées.

La question du renforcement du bouclier et celle de l'intégration des forces qui le constituent se posent également ².

ment, se profiler le danger communiste derrière les mouvements nationalistes et révolutionnaires. Mft.

¹ Familièrement, on pourrait dire : « afin de mettre les Etats-Unis dans le bain ». Mft.

² Ces questions préoccupent particulièrement le général Carpentier qui, plus loin, va les traiter avec une pertinence remarquable. Mft.

Si l'on peut aujourd'hui envisager raisonnablement des solutions positives à des problèmes d'une telle ampleur, c'est que l'OTAN n'est plus cette organisation très floue qu'avait esquissée le traité de Washington. Depuis ce moment-là le Conseil atlantique a vu l'importance de sa composition et son activité accrues, un « Conseil des suppléants », organisme permanent, un « Conseil de défense » et cinq « groupes stratégiques » ont été créés, un « Comité de défense économique et financier » et un « Comité militaire de production » ont été formés.

La leçon des événements de Corée ne fut pas perdue pour l'OTAN qui se préoccupa d'empêcher une agression semblable contre sa zone par l'étude, la préparation, d'une « stratégie vers l'avant », la nomination d'un commandement suprême installé à Versailles (en temps de paix, c'était la première fois dans l'histoire qu'un commandement de ce genre était créé) la haute direction stratégique étant assurée par le « Groupe permanent ».

Le 3 mai 1951, le Comité de défense et le Comité de défense économique et financier étaient incorporés au Conseil de l'Atlantique-Nord qui devint composé des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances des pays membres et qui constitua par le fait même un conseil des gouvernements. En même temps la situation des suppléants fut renforcée et leur conseil devint l'organisme permanent de travail de l'OTAN. Enfin un Secrétariat international fut créé avec siège à Paris.

A la conférence de Lisbonne, le 20 février 1952, le Conseil de l'Atlantique-Nord décida entre autres choses une modification radicale de la structure des organismes civils de l'OTAN. Le Conseil, qui demeure un organisme de gouvernements dans lequel chacun d'eux est représenté par son ministre des Affaires étrangères et selon les exigences de chaque session par d'autres ministres compétents, siège à Paris. Pour lui permettre de le faire d'une façon permanente, chaque gou-

vernement désigne un représentant chargé de tenir sa place en l'absence de ministres. Un secrétaire général est nommé par le Conseil devant qui il est responsable ¹.

C'est encore à Lisbonne que furent fixés les objectifs militaires et notamment les effectifs nécessaires qui avaient été proposés par le Comité temporaire du Conseil ².

La fonction politique de l'OTAN n'a pas cessé de s'affirmer et de se développer.

Après la conférence de Bruxelles d'août 1954 et le rejet du projet de communauté européenne de défense par l'Assemblée nationale française, l'OTAN ne put se désintéresser de la situation qui venait d'être créée. Par les accords de Paris, l'Union de l'Europe occidentale fut fondée et l'Italie et la République fédérale d'Allemagne y accédaient. Et le 9 mai 1955 ce dernier pays fut officiellement accueilli comme quinzième membre de l'OTAN.

En décembre 1955, le Conseil fit ressortir la volonté de tous les membres de voir les forces atlantiques dotées des « armes les plus modernes », c'est-à-dire nucléaires.

Par-dessus tout, le 3 mai 1956, trois membres du Conseil étudièrent — sur mandat de cet organisme — comment pouvait être renforcée la coordination des politiques étrangères des pays membres. Leur compte rendu, qui fut surnommé le « Rapport des trois sages », fut adopté en décembre 1956 par le Conseil et il prit, dès ce moment-là, la valeur d'une charte morale.

Le véritable problème devant lequel se trouve aujourd'hui l'Alliance atlantique réside dans la nécessité du renforcement de sa fonction politique qui pose implicitement celui de l'autorité politique. C'est vrai sur le plan atlantique comme sur le plan européen.

* * *

¹ Ce fut successivement, on s'en souvient, Lord Ismay, puis M. Paul-Henri Spaak. C'est actuellement le Dr. Dirk Stikker.

² En particulier les 30 divisions considérées comme indispensables au bouclier, effectif qui n'est pas atteint, il faut bien le relever, neuf ans plus tard. Mft.

Stratégie, tactique et structures classiques

tels sont les sujets que traite ensuite le *général Carpentier*¹, ancien commandant des Forces terrestres alliées du Centre-Europe.

L'organisation du commandement suprême des Forces alliées fut relativement rapide. Pendant deux ans, de 1949 à 1951, il n'y avait que des « groupes d'études régionaux » et c'est en avril de cette dernière année que le Commandant suprême allié en Europe (SACEUR) et son état-major (SHAPE) s'installèrent à Paris.

Le SHAPE, comme tous les états-majors des théâtres d'opérations en Europe (Nord-Europe, Centre-Europe, Sud-Europe) est un état-major intégré et combiné : intégré, c'est-à-dire qu'il comprend des officiers des différents pays fournissant des contingents en Europe ; — combiné, c'est-à-dire qu'il comprend des officiers des trois armes : terre, air, mer.

L'intégration des états-majors, ainsi réalisée, est d'une importance capitale.

Quant à l'intégration des troupes, on est arrivé à la solution suivante qui donne satisfaction. Dans les grands pays participant à la défense du Centre-Europe, pris comme exemple, (USA, Grande-Bretagne, France, Allemagne) l'échelon national le plus bas est l'échelon armée ; pour la Belgique et les Pays-Bas : c'est l'échelon corps d'armée ; pour le Canada : la brigade² ; pour le Luxembourg : le groupement³.

L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE MILITAIRE DEPUIS 1951

Au moment de la prise du commandement suprême par le général Eisenhower, au printemps 1951, les idées étaient encore celles de 1945 : on comptait, par exemple, les moyens en divisions, en nombre d'avions et de bateaux.

¹ Il n'était pas question que les quatre auteurs modifient leurs vues personnelles pour présenter un ouvrage monolithique. Leurs pensées sont nuancées — on le constatera — mais elles se rejoignent toutes dans un commun attachement à l'Alliance atlantique et dans une même volonté de projection sur l'avenir des résultats acquis depuis 1949.

² Notre régiment d'infanterie renforcé.

³ De la valeur d'un bataillon renforcé.

A la conférence de Lisbonne, en 1952, on avait fixé à 30 divisions le nombre des grandes unités qui devaient être prêtes en tout temps ; à 60 celui des grandes unités dont le Commandant suprême en Europe devait pouvoir disposer au bout de J+45 ; à 90 divisions le nombre des grandes unités indispensables pour passer à la contre-offensive.

Sans ignorer le fait atomique, on le connaissait mal ; cependant, dès l'arrivée du général Eisenhower, l'instruction atomique fut développée bien qu'on en restât encore à l'idée que la bataille classique air-terre n'était pas profondément modifiée par l'intervention atomique qui ne constituait qu'une « toile de fond ».

Ce fut le premier stade ; il devait être vite franchi. En 1953, les Russes firent exploser leur première bombe thermonucléaire : la supériorité des USA atomique et thermonucléaire cesse. D'autre part, la certitude de l'augmentation du nombre de projectiles atomiques disponibles permettant d'en affecter à la bataille air-terre, la fabrication de projectiles d'une puissance inférieure à la bombe nominale de 20 kilotonnes, la mise en service, en 1954, dans les armées de l'OTAN de canons atomiques de 280 mm, d'engins *Honest-John*, *Corporal* et *Matador*, dont il était normal d'admettre leurs homologues dans le camp adverse, ont transporté, dès 1957, du domaine stratégique au domaine tactique les problèmes posés par l'apparition de l'arme atomique.

Mais les grandes puissances qui détiennent les armes nucléaires n'en conservent pas moins leurs forces classiques en réduisant cependant leurs effectifs mais en augmentant leur puissance de feu.

SURVIVRE

La première réaction des commandants militaires alliés a été toute de défense.

■ Ce fut la recherche de la dispersion, l'utilisation du camouflage naturel ou artificiel, l'organisation du terrain.

Il semblait d'autre part que les grandes unités légères,

moins exigeantes du point de vue logistique et plus souples, devaient se substituer aux grandes unités classiques.

L'idée de la « stratégie des grands vides » était lancée par le maréchal Juin, des zones de mort étant laissées à la simple surveillance d'unités légères et de l'aviation et dans lesquelles l'ennemi serait attiré pour y être livré à l'arme atomique puis contre-attaqué. Entre ces zones de mort des mûles étaient solidement tenus.

Par la suite, la dispersion fut freinée par le souci de maintenir l'action du commandement et il fut admis dès lors que l'« unité risque » devait être le sous-groupement de toutes armes constitué autour du bataillon d'infanterie ou du régiment blindé ¹.

Quant à la « stratégie des grands vides », elle fut combattue par les Allemands dès leur entrée à l'OTAN, les souvenirs de la tactique d'infiltration et de submersion des Russes n'étant pas oubliés dans leur armée ².

EXPLOITER

A mesure qu'il est apparu que l'augmentation des projectiles atomiques permettait leur intervention dans la bataille combinée air-terre, l'idée s'est rapidement affirmée de leur utilisation pour des actions offensives. Il s'agit d'*exploiter* au sens tactique du mot et non d'actions offensives de divisions classiques, de bataille de rupture. Les effets destructeurs des projectiles atomiques autorisent en effet toutes les audaces.

STRUCTURE DES GRANDES UNITÉS

C'est autour des critères : rapidité, souplesse, puissance, que dans tous les pays on a travaillé à l'organisation des unités d'armée modernes.

¹ Pour mémoire, rappelons que nos « Directives provisoires pour la conduite du combat dans une guerre atomique, 1956 » s'expriment dans le même sens (art. 11). Mft.

² Par bonheur, et nous ferions bien d'en prendre de la graine, si on nous permet cette expression ! Mft.

Pour être adaptée à la guerre en ère atomique, la grande unité doit être en mesure de faire face sur 360 degrés¹. Elle combinera une zone de combat plus ou moins statique dévolue à son infanterie et une zone de combat rapide animée par ses blindés².

Les groupements interarmes issus de la dernière guerre³ et possédant une semi-autonomie logistique demeurent indispensables.

La division est l'échelon le plus bas auquel peuvent se combiner les feux nucléaires et le mouvement.

Les grandes unités du corps de bataille seront en nombre limité, vu leur prix élevé. Mais la guerre subversive étendant la zone de bataille à l'ensemble du territoire national, il faut prévoir une défense en profondeur couvrant le pays tout entier à l'aide de formations dotées de matériels plus légers et réalisée en collaboration entre les autorités civile et militaire, l'une étant subordonnée à l'autre, le cas échéant.

LA BATAILLE AÉROTERRESTRE DE DEMAIN

Attaque par surprise, riposte immédiate, tel pourrait être le premier acte d'un conflit général où les projectiles nucléaires seraient utilisés de part et d'autre. S'il n'est cependant pas inéluctable qu'il en soit ainsi, du moins faut-il s'y préparer en essayant de diminuer les dégâts prévisibles, tout en *exploitant* les résultats obtenus par la riposte.

Ce qui exige une vaste articulation des moyens, une dispersion systématique, un quadrillage des voies de transport

¹ Mais il s'agit là d'un réflexe purement défensif. Doit-il vraiment conditionner d'une manière aussi marquée — en première hypothèque — l'organisation de la grande unité ? Et la grande unité ne sera pas sur un billard. Que devient le facteur *terrain* dans cette affaire ? Tout cela paraît bien schématique. Mft.

² Dans quelle situation (offensive, défensive) ? Avec quelle mission, quel objectif, quelle idée de manœuvre ? Mft.

³ Le groupement interarmes date chez nous de 1927, pour le moins (voir S.C. 1927, ch. 19).

permettant de réaliser, au moment et en temps voulus, la concentration et les variantes nécessaires. L'emploi plus généralisé des transports par avions ajoutera à la souplesse et à la rapidité de ces mouvements et rendra possibles les actions d'« *exploitation* » par l'intervention des parachutistes et des troupes aéroportées. Il faut y ajouter une recherche systématique du combat à l'intérieur du dispositif ennemi en liaison avec les éléments subversifs qui y auront été entretenus.

Ces aspects du combat ne manqueront pas enfin de créer une insécurité permanente, quelle que soit la place des unités, la notion du front étant remplacée par celle des zones de combat mouvantes et profondes ¹.

A la réflexion, l'examen de ces divers éléments du combat moderne n'entraîne nullement une révolution dans l'emploi des armes classiques sur le champ de bataille.

LOGISTIQUE ET STANDARDISATION

La logistique doit être manœuvrière et souple. Sur un terrain aussi restreint que le théâtre d'opérations Centre-Europe, par exemple, où sont déployées des unités appartenant à huit nations, elle devrait être commune ; or elle est responsabilité nationale. Cela impliquerait la « standardisation » des armements et des méthodes. Mais les obstacles à cette réalisation sont encore nombreux et l'on cherche à pallier cet inconvénient majeur par des accords bilatéraux.

LA LANCE ET LE BOUCLIER

Cette image suggestive est devenue classique. Laissant au général Gallois le soin d'étudier les possibilités de la « lance » ou du « javelot », le général Carpentier étudie la structure et les possibilités du « bouclier » dans la défense de l'Europe.

La supériorité atomique et thermonucléaire absolue dont

¹ Il faut bien dire qu'on voit mal dans tout cela *comment* se produira « l'événement », *comment* il sera exploité et d'où surgira la victoire. Mft.

disposait les alliés occidentaux, il y a quelques années, s'est amenuisée et il serait bien imprudent d'y compter. Tout au plus, peut-on actuellement espérer que l'ensemble des forces du *détterrent* allié s'équilibre avec les possibilités des Soviets. Il faut souligner ce résultat, car c'est sans doute la meilleure chance pour que la guerre thermonucléaire ne se déclenche jamais. Tant que les Soviets enregistreront des succès dans la guerre froide, par la voie de la « coexistence pacifique » ou dans des conflits régionaux limités menés par personnes interposées, ils n'ont aucune raison de déclencher la guerre totale, c'est-à-dire thermonucléaire et atomique.

Quant au bouclier, il est quelques esprits distingués ¹ qui lui déniaient tout intérêt et toute valeur. Comment, disent-ils, peut-on encore parler de forces classiques même disposant d'armes atomiques tactiques, quand dans une guerre thermonucléaire la décision interviendra en quelques heures ?

Mais il n'est pas certain ² que les Soviets utiliseront d'entrée de jeu les armes thermonucléaires et atomiques. C'est qu'ils disposent en Allemagne orientale d'un « fer de lance » de haute qualité, comprenant vingt divisions modernes en premier échelon, dotées d'armes atomiques tactiques et appuyées par deux armées aériennes ; ce premier échelon de forces étant susceptible d'être doublé et même triplé en quelques jours.

L'ennemi peut donc estimer qu'il y a avantage — et il en a les moyens — à lancer une guerre *classique* par une attaque généralisée « de submersion » — ou dans le cadre d'un conflit limité *genre Berlin* ³ ou Hambourg par exemple — en espérant que de ce fait les Occidentaux répugneront à employer les armes atomiques.

Pour faire face à ce danger, il faut un « bouclier » de forces classiques modernes, c'est-à-dire disposant de canons, lance-fusées, mortiers lançant des projectiles atomiques tactiques de

¹ Parmi eux, le général Gallois (voir plus loin) que nous ne pourrions suivre sur ce point. Mft.

² C'est le bon sens même ! Mft.

³ C'est nous qui soulignons. Mft.

petite puissance (fraction de kilotonne) et de portée limitée (ne dépassant pas 500 km).

La mission des forces du « bouclier » est de « freiner » l'ennemi, de le stopper le plus à *l'est possible* ou de le canaliser vers des zones de mort où il serait soumis à des concentrations de feux puissants classiques ou atomiques ; de couvrir et de défendre le plus longtemps possible les radars et les postes de navigation aérienne, indispensables au repérage des avions et engins ennemis et aussi au guidage des avions amis vers leurs objectifs.

Le général Gruenther, alors commandant suprême des Forces alliées en Europe, a fixé — et depuis on s'est tenu à ce chiffre — à 30 divisions *sur pied de guerre* ¹ le nombre des grandes unités devant constituer ce bouclier valable pour l'Europe. Actuellement on est loin de ces trente divisions. Tout dernièrement, il n'y en avait que $21\frac{1}{3}$ et encore faudrait-il savoir ce qu'il y a en réalité sous cette appellation de « division ».

Et cependant « la parité thermonucléaire suscite une sorte d'impasse de nature à revaloriser le bouclier. Or, il est curieux que l'Occident soit hanté par le « fait atomique » où il est l'égal de son adversaire, et qu'il ne traite pas en priorité dans les conférences sur le désarmement le « fait conventionnel » où son infériorité flagrante et prolongée est redoutable » (général Valluy, ancien commandant en chef du théâtre d'opérations Centre-Europe ; 23. 4. 60) ².

En fait, si les Soviets déclenchaient une offensive, uniquement avec les forces classiques dont ils disposent en Allemagne orientale, les défenses alliées — étant donné la disproportion des forces en présence — seraient rapidement et totalement submergées. Hambourg serait atteint en quelques heures, le Rhin en quelques jours et les côtes de l'Atlantique en quelques semaines.

¹ C'est nous qui soulignons. Mft.

² Le général Gallois, plus loin, n'est pas de cet avis.

La situation sur le théâtre d'opérations Nord-Europe n'est pas meilleure ; elle est même sans doute plus mauvaise.

UNE GUERRE PERDUE D'AVANCE

L'issue d'un conflit où les Soviets n'utiliseraient que des forces classiques et où les Alliés adopteraient la même attitude ne fait donc pas de doute : ce serait la « submersion » de l'Europe continentale sous la marée humaine soviétique, avec la perspective d'une « libération » après que la malheureuse Europe aurait été le champ de bataille atomique et thermonucléaire des deux blocs, car on ne voit pas comment les U.S.A. pourraient entreprendre autrement sa reconquête.

Le seul moyen d'éviter cette éventualité, la seule chance pour l'Europe continentale d'éviter l'occupation ennemie, c'est que les alliés proclament hautement, solennellement, leur décision d'utiliser les armes atomiques et thermonucléaires, *même si les Soviets ne lancent leur offensive initiale qu'avec des forces classiques.*

Si l'ennemi, cependant prévenu, passe outre, l'appui des armes atomiques donne aux alliés une chance de le freiner ou de le stopper. C'est la seule chance, il n'y en a pas d'autre.

Suisse et Suède — deux pays cependant attachés à leur neutralité — mais décidés à défendre leur indépendance et leur liberté — l'ont bien compris qui ont pris la décision de principe de doter leurs forces armées d'armes atomiques tactiques ¹.

Ces armes ne doivent pas être considérées comme des armes « maudites », mais bien comme des armes modernes nouvelles, d'une puissance exceptionnelle, qui prennent place dans la « panoplie » des armées, au même titre que la poudre, les canons à tir rapide, la charge creuse, l'aviation, les chars, au cours des siècles ou des décennies passées.

¹ En ce qui concerne la Suisse, il faut attendre la votation populaire puisqu'il y a référendum. Mft.

LA DÉFENSE AÉRIENNE

Le moins que l'on puisse en dire, c'est qu'elle est très insuffisante en ce qui concerne les avions supersoniques, et totalement inadéquate à l'ère des fusées.

Dans l'hypothèse la meilleure, l'attaque des pays européens par des avions supersoniques pilotés, on peut admettre que l'interception par avion ou par engins sol-air est encore possible. Mais alors, il ne saurait s'agir de « *coordination* » des défenses aériennes nationales quand, en quelques minutes, un avion ennemi passera de l'espace aérien d'un pays de l'OTAN à celui d'un pays voisin.

A la notion de *coordination* entre les défenses aériennes des différents pays doit se substituer celle de la subordination à un chef des unités de défense aérienne *intégrées*.

C'est ce qui a été réalisé depuis 1957 par les U.S.A. et le Canada pour la défense aérienne du continent nord-américain (NORAD).

Les pays d'Europe étaient plus réticents. On ne peut donc que se féliciter des deux accords signés par le général Norstad, commandant suprême en Europe, d'une part, la France et la Grande-Bretagne d'autre part, comportant une intégration sinon totale, du moins partielle des défenses aériennes des deux pays.

Mais si l'on estime que les Soviets utiliseront des fusées, alors il faut reconnaître que jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à la mise au point d'un système de brouillage, de déviation de l'engin de sa trajectoire, d'explosion provoquée prématurément, la défense aérienne sera totalement inefficace, qu'elle soit coordonnée ou intégrée.

Ainsi les problèmes touchant à « la stratégie, à la tactique, aux structures conventionnelles » sont nombreux et il faut s'attacher à les résoudre.

* * *

Le général Gallois, ancien adjoint « air » du général Norstad, expose ensuite :

La logique de l'ère nucléaire et ses incidences sur l'OTAN ¹

Quinze années après Hiroshima, le monde, pris dans son ensemble, n'a guère saisi les conséquences des phénomènes nucléaires. Les déclarations de la plupart des hommes politiques, l'attitude des « notables » comme celle des masses, souvent même les écrits de ceux qui passent pour des spécialistes, montrent à la fois combien cette incompréhension est générale et combien elle est grande.

Lorsque l'Occident, vers 1954 ou 1955, a perdu le monopole atomique qu'il tenait depuis une dizaine d'années, bien des spéculations antérieurement faites se trouvèrent infirmées. Que le territoire des Etats-Unis, jusque-là hors d'atteinte, soit brusquement à la merci des projectiles d'un adversaire de la taille de l'U.R.S.S., voilà encore un fait qui bouleverse de fond en comble bien des notions qui nous étaient cependant familières et sur lesquelles était fondé tout un système stratégique et politique. Pourtant, bien que le fait ait été souligné en son temps, c'est-à-dire voici deux ans à peu près, ses conséquences n'ont guère été saisies.

A l'Est, encore que l'on sache avec intelligence tirer parti de ces bouleversement stratégiques successifs, l'unanimité n'est cependant pas faite entre responsables quant aux caractéristiques de l'ère dans laquelle l'humanité est entrée depuis la fission de l'atome.

Entre les gouvernements, les états-majors et les groupes de spécialistes, la controverse se poursuit. On imagine le désarroi des « notables » non spécialisés, et surtout des opinions publiques, lorsqu'il faut spéculer sur des incidences, stratégiques d'abord et politiques ensuite, des armes nouvelles.

¹ Le général Gallois veut démontrer que la désintégration de l'atome a révolutionné la logique traditionnelle et il disserte pour le prouver.

Il est malaisé, sinon impossible, de résumer, de faire des extraits, de son étude bourrée d'idées et par ailleurs remarquable. Nous en prenons le risque pour l'information de nos lecteurs auxquels nous conseillons toutefois de lire le texte complet. Mft.

La tendance est de raisonner par analogie et de recourir aux souvenirs des guerres du passé pour les conduire à coups de projectiles thermonucléaires. Bien des « experts » ont suivi cette voie sans se rendre compte qu'elle conduisait à l'absurde¹.

LE RISQUE

Mais cette logique de l'âge nucléaire, dont on vient de dire qu'elle a été si inégalement saisie, est-elle vraiment ésotérique ? Apparemment familière à certains, ne pourrait-elle l'être à tous ? De quoi est-elle faite ? Quelques propositions simples, évidentes, suivies de corollaires aussi évidents parce qu'ils peuvent être déduits les uns des autres permettent d'en préciser les principales caractéristiques.

Ce qui est essentiellement nouveau, c'est évidemment l'immensité du risque lié à l'éventuel usage des armes nouvelles. Nous sommes loin des risques qui étaient associés aux guerres « classiques ».

C'est bien pourquoi, depuis une quinzaine d'années, tous les graves incidents qui éclatèrent entre U.R.S.S. et Etats-Unis ont été réglés par la négociation. Tout se passe comme s'il n'y avait pas de casus belli à la mesure des risques à prendre et du châtiment à subir. Hier on entraînait en guerre à la lecture d'une dépêche malsonnante. Aujourd'hui l'on négocie le montant des indemnités à allouer aux familles des victimes d'un incident américano-soviétique.

Au crédit de cette brutale augmentation du risque, il faut donc porter une plus grande stabilité entre puissances nucléairement pourvues. Au débit, par contre, s'inscrivent à la fois l'acceptation forcée — et mutuelle — de certains faits accomplis et aussi la limitation du rôle traditionnellement assuré par les alliances.

C'est ce dernier point qui doit être souligné. Aujourd'hui le gouvernement d'une nation qui affronterait un adversaire

¹ Tout ce qui est souligné dans cet extrait, ce résumé, de l'étude du général Gallois, l'est par nous. Mft.

pourvu d'un arsenal nucléaire, même inférieur au sien en qualité et en quantité, devrait, pour être fidèle à une alliance, courir le risque d'imposer à son peuple d'effroyables souffrances, voire d'accepter qu'il soit rejeté plusieurs siècles en arrière par l'ampleur même des destructions qu'en représailles il pourrait avoir à subir. Le fera-t-il ? Qu'à la rigueur un gouvernement en vienne à risquer le chaos et la destruction générale plutôt que de renoncer à l'indépendance de son peuple et à la défense de son idéal et de son mode de vie, on peut le comprendre d'autant plus aisément que, comme on le verra, le risque est plus que partagé par l'éventuel agresseur. Mais lorsqu'il s'agit de courir des dangers aussi exorbitants pour la défense d'intérêts moins vitaux, il est rationnel que l'on hésite.

Devant une attaque générale, le système de l'OTAN fonctionnerait sans aucun doute. Mais si l'agresseur ne visait pas l'ensemble du dispositif, si chacun ne se sentait pas directement et totalement menacé, si l'existence de l'un des quinze seulement était en jeu, il faudrait que les quatorze autres acceptassent de courir un risque absolu.

Pour obtenir un maximum d'efficacité d'un système défensif collectif susceptible de recourir éventuellement à l'atome, il vaudrait mieux multiplier les accords régionaux, quitte à tenter d'avoir une politique générale commune à l'échelon de la stratégie globale et de la conception même de la défense. Autrement dit, au niveau de la conception il demeure nécessaire d'embrasser un vaste ensemble si, à celui de l'exécution, il importe de fragmenter les risques afin de rendre plus croyable une éventuelle réaction à l'agression visant des enjeux limités.

On se heurte ici à la plus inquiétante contradiction de l'ère thermonucléaire. Alors qu'aucune nation de petite, et même de moyenne grandeur, n'est à la mesure des exigences présentes de l'industrie, de la technique et de la science, voici que des limites sont tracées à l'omnipotence des systèmes collectifs.

Face au gigantisme soviétique — du moins en matière stratégique — devant la puissance démographique du monde

communiste ou pro-communiste, chacun est placé, de ce côté-ci du rideau de fer — devant le même dilemme : *purement nationaux, les moyens de la sécurité s'avèrent insuffisants ; collectivement brandis, leur utilisation n'apparaît concevable que si la collectivité était tout entière menacée dans ses oeuvres vives.*

LA CARENCE DES SYSTÈMES DÉFENSIFS ET SES CONSÉQUENCES

Lorsque les physiciens réussirent à enfermer sous un faible volume une charge explosive capable de destructions étendues, ils donnèrent soudain aux armes offensives le pas sur celles de la défense, celles-ci fussent-elles, à leur tour, fondées sur l'utilisation d'un explosif analogue. Depuis que l'humanité existe et que les hommes se battent, un équilibre a toujours été finalement réalisé entre les moyens de l'attaque et ceux de la défense. Mais voici que cet équilibre est brutalement détruit et que, depuis Hiroshima, les armes défensives ont perdu à peu près tout intérêt. Certes, partout, hommes de science et techniciens travaillent à leur redonner un sens, mais leur tâche est particulièrement complexe et aucune solution pratique n'est encore en vue.

Cette carence de la défense active est d'abord à l'origine d'une des lois fondamentales de la stratégie nouvelle : entre des belligérants pourvus d'armes nucléaires, la contre-batterie préalable s'impose et il serait parfaitement irrationnel qu'un des partis en présence s'en prenne aux potentiels humain et économique avant d'avoir cloué la riposte ennemie au sol.

Il s'ensuit qu'à l'inverse de ce qu'on faisait hier, il n'est guère sensé de comparer la vulnérabilité des ressources humaines et industrielles des partis en présence. Ce qui compte, c'est le degré de vulnérabilité des forces de dissuasion dont disposent respectivement les adversaires.

Si l'inefficacité des systèmes défensifs actuels a conduit au principe de la « contre-batterie », elle est aussi à l'origine de la politique de dissuasion. Parce qu'il n'est plus possible de fonder une politique défensive sur des armes défensives,

il a fallu avoir recours à la menace d'user d'un armement offensif capable d'infliger à l'agresseur potentiel des destructions dont l'ampleur excéderait les bénéfices qu'il escompte tirer de l'usage de la force.

Ignorants des faits techniques et stratégiques pourtant élémentaires, nombreux sont ceux qui, de ce côté du rideau de fer, se sont dressés contre une stratégie qui résulte simplement d'une évolution scientifique dont il faut bien qu'ils s'accommodent. Les Églises, les milieux intellectuels, nombre de ceux qui croient représenter l'opinion générale de leurs concitoyens, ont porté des jugements hâtifs sur les formes nouvelles qu'emprunte la sécurité parce qu'ils ignoraient tout de ses servitudes récentes. C'est une menace dont l'Occident doit tenir compte, que cette audience dont disposent des hommes de bien lorsqu'ils interviennent dans la conduite d'affaires dont ils n'ont pas une réelle connaissance. Le crédit qu'ils conservent en traitant de sujets étrangers à leur discipline est bien surprenant mais il est aussi bien dangereux. Les pays totalitaires ont, sur ce point, le privilège d'interdire ce singulier mélange des idées et des responsabilités et ainsi de s'accommoder plus aisément des conséquences de l'évolution scientifique et technique.

Des nations dont on sait qu'elles n'ont aucun dessein agressif et qui pratiquent depuis de nombreuses années une politique nettement défensive — telles que la Suisse et la Suède — sont bien obligées d'abandonner partiellement les tactiques de la défense pour adopter celles de l'attaque — en réponse à l'agression, évidemment. Il est probable que, dès qu'ils en auront les moyens, ces peuples seront amenés à fonder le respect de leur neutralité sur la même politique de dissuasion que les autres puissances déjà fortes d'un arsenal nucléaire. Et si, par exemple, ils abandonnent dès maintenant leurs matériels aériens de défense et s'ils leur substituent des avions capables d'effectuer des missions offensives, c'est qu'il n'est pas d'autre moyen de conserver un sens aux panoplies d'aujourd'hui et, plus généralement, à tout l'appareil militaire des nations exposées au chantage atomique ou, directement, à la menace nucléaire elle-même.

LES IMPÉRATIFS MATÉRIELS DE L'AGRESSION ET LES SERVITUDES MORALES DE LA RIPOSTE

En associant à l'engin balistique la charge explosive thermonucléaire, les techniciens ont ajouté d'autres paradoxes apparents à ceux qui caractérisent déjà l'ère nouvelle. Ils ont en effet rendu l'agression beaucoup plus difficile par l'extraordinaire abondance de moyens qu'elle nécessite. Et dans le même temps, alors que l'assaillant serait obligé de s'en tenir (initialement du moins) aux principes classiques de la guerre et de s'en prendre en priorité aux forces de représailles de sa victime, celle-ci serait conduite à s'en remettre à la plus immorale des stratégies puisqu'il lui faudrait fonder sa politique de dissuasion sur la menace d'anéantir l'habitat de l'assaillant. Du reste ce dernier, faute de pouvoir repérer les sources de feu de la défense, en arriverait aussi, au cours de la lutte, même si elle est brève, à prendre sous ses tirs des buts civils.

Quel enjeu mérite pareilles souffrances, et surtout comment croire qu'une telle forme de guerre soit jamais envisagée et délibérément planifiée ? Mais il n'en demeure pas moins que les lois de l'ère balistico-nucléaire imposent aux pays qui ne cherchent qu'à imposer le non-recours à la force de prendre pour cibles d'une éventuelle riposte les centres urbains de l'agresseur. Il y a dissymétrie stratégique et, si les armes sont les mêmes de part et d'autre, leurs points d'application diffèrent. Et celui qui ne fait que se défendre est placé devant un choix : ou bien il capitule, ou bien il lui faut avoir la plus inhumaine des réactions, tandis que celui qui attaque n'est obligé que de s'en prendre d'abord — ou au moins simultanément — qu'à des objectifs purement militaires.

Voici également qu'on songe à réduire la part de l'armement nucléaire et, en somme, que l'on cherche à pratiquer la même politique de dissuasion, mais avec des forces classiques réunies en nombre suffisant ¹.

¹ Voir plus haut l'étude du général Carpentier, et songer à la déclaration du Président Kennedy du 19 juillet dernier sur l'accroissement des forces con-

Le retour à la dissuasion par l'armement classique présenterait l'avantage d'éliminer le danger d'abandon des « Petits » par les « Grands » et d'éviter que « l'entre-deux » passe peu à peu de l'orbite de l'un sous la domination de l'autre. Mais alors, s'il spéculait à nouveau sur les effectifs et les armes classiques, l'Occident serait placé dans la même situation qu'avant la conférence de Lisbonne. Ni le mode de vie, ni le climat social, ni les ressources consacrées à la sécurité ne sont de même nature à l'ouest qu'au-delà du rideau de fer. *Si l'on veut disputer la course aux effectifs, il faut savoir, ici, que l'on arrive perdants*¹. Il n'est pas sûr qu'entre ces deux politiques, celle de l'atome et celle du fusil, il y ait réellement place pour une solution de compromis.

L'ATOME ÉGALISATEUR DE PUISSANCE

Militairement, le fait dominant de l'ère nouvelle c'est évidemment l'énorme « quantité de destruction » que représente une seule arme nucléaire.

Au cours du dernier conflit, il fallut 20 000 sorties d'avions pour détruire Cologne. A Hiroshima, un seul avion suffit. Cette notion nouvelle sur la valeur relative du nombre, qu'il s'agisse d'effectifs ou de matériels portant le feu, n'a pas été comprise, du moins par le public.

Quant à la puissance des moyens de représailles d'une nation cherchant à fonder sa sécurité sur la dissuasion atomique, elle peut être sans commune mesure avec les forces du pays contre lequel jouerait la dissuasion.

Il suffit que l'agresseur potentiel évalue la « quantité de destruction » dont son éventuelle victime serait capable et qu'il l'estime supérieure aux bénéfices que lui rapporterait l'agression pour que joue la dissuasion. *En d'autres termes, un petit pays, ne tenant qu'un rôle second dans le monde, doit*

ventionnelles de l'OTAN, comme aussi à ses récentes demandes d'augmentations budgétaires et d'effectifs, adoptées par le Sénat et la Chambre des représentants des Etats-Unis.

¹ Les résultats de Lisbonne sont bien maigres ! Au surplus, cette affirmation paraît exagérée. La Suisse seule peut mettre sur pied la valeur d'une vingtaine de grandes unités ; autant qu'actuellement l'OTAN ! Mft.

*cependant pouvoir imposer le non-recours à la force contre lui avec des moyens de représailles limités, proportionnels à la valeur de l'enjeu qu'il représente*¹.

On a objecté que pour un petit pays user de la représaille nucléaire contre un « Grand » reviendrait à déclencher une réaction punitive décisive et que ce serait, en fait, accepter de courir au suicide. Mais ne serait-ce pas aussi, pour celui qui prend l'initiative de provoquer la représaille, accepter de subir des pertes sans relation avec l'objet du conflit ?

Désormais, il existerait bien un certain nivellement quant à la puissance militaire si les armes nouvelles étaient à la portée des « Petits » et des « Moyens » comme des « Grands ». Tous ceux qui s'attaquent au concept de la dissuasion proportionnée oublient que, face à l'extraordinaire déséquilibre qui, en matière de forces classiques, existe sur le sol du vieux monde, le rassemblement de quelques grandes unités supplémentaires ne peut être ni un moyen de rétablir cet équilibre ni, a fortiori, l'instrument d'une dissuasion ayant quelque crédibilité.

Les armes nouvelles mises à part, seule une réaction nationale du type espagnol (1809) et le soulèvement d'un peuple déterminé à chasser l'agresseur peut l'emporter sur des forces numériquement supérieures. Mais chacun sait qu'il existe une certaine relation entre les niveaux de vie et la pratique de cette résistance à un adversaire puissant. Les peuples les mieux pourvus économiquement et aussi les plus évolués socialement sont les moins aptes à se défendre ainsi. En tout cas, en ce qui concerne la guérilla et le soulèvement intérieur, la crainte qu'ils inspirent est assez faible pour ne dissuader personne.

Mais pour que l'atome soit réellement un facteur d'égalisation de la puissance militaire et qu'il bouleverse les rapports longtemps classiques entre les peuples, il faudrait qu'il ne

¹ Rien de nouveau pour nous. C'est ce qui nous a préservé de la guerre de 1914 à 1918 et de 1939 à 1945. Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose, nous faisons de la « dissuasion » sans le savoir. Mais, à l'heure actuelle, pour pouvoir continuer dans cette voie il nous faut des armes atomiques. Mft.

demeurât point le monopole des « Grands », malgré le grave problème que poserait sa « dissémination » dont le monde se préoccupe depuis quelques années.

EFFETS POLITIQUES DE LA CONTINUITÉ ENTRE LA GAMME MOLÉCULAIRE ET LA GAMME NUCLÉAIRE

Durant des années, il n'y eut aucune commune mesure entre le « système conventionnel » et le « système atomique ». Il y avait un « seuil » à franchir pour passer de l'un à l'autre et personne n'osait le franchir. On l'a vu en Corée et ailleurs. Depuis tout est changé : on a réussi à « descendre » dans la gamme des puissances nucléaires et, théoriquement du moins, il n'y a plus guère, à la radioactivité près, de solution de continuité entre le système moléculaire et le système nucléaire.

Ce phénomène appelé « l'escalade » (rien s'empêche d'escalader peu à peu tous les barreaux de l'échelle des puissances de destruction) conduit, disent les uns, à la catastrophe. D'autres, avec raison, pensent que le phénomène de l'escalade, loin d'accroître les risques, en diminue la probabilité. Chacun sait qu'il n'y a désormais aucune raison que l'un cède avant l'autre ¹ et qu'il risque que le combat lui coûte bientôt plus cher que l'enjeu. Logiquement, il doit alors renoncer et « l'escalade » rationnellement conduire à la coexistence forcée.

Dans le cadre de l'Alliance, le risque d'« escalade » doit, d'après les uns, conduire le parti sur la défense devant la fameuse alternative : capitulation ou guerre thermonucléaire. Aussi, pour échapper à ce dilemme, demandent-ils que les effectifs des forces classiquement armées soient augmentés, espérant par ce moyen reculer le moment où il faudrait franchir le « seuil ». Pour les autres, au contraire, cette augmentation perd de son intérêt parce qu'il n'y aura jamais équilibre entre l'Est et l'Ouest dans ce domaine. Ce qui compte, c'est de faire redouter « l'escalade ». *Le problème n'est plus d'humaniser la guerre mais de la rendre impossible, même par la terreur qu'elle inspire.*

¹ C'est une espèce d'enchère et de surenchère.

A l'âge thermonucléaire, il s'agit bien davantage de prévenir la guerre que de la faire. C'est à la stratégie des moyens, des moyens d'empêcher le recours à la force, qu'il faut accorder la priorité. La réforme est d'importance puisqu'elle aboutirait à inverser le système existant.

Demain, il est possible que cette même évolution technique, qui a déjà bouleversé bien des notions stratégiques et politiques depuis longtemps acquises, conduise les deux partis en présence à aborder avec moins de réticence les questions de désarmement. L'étude des lois de l'ère thermonucléaire semble montrer que ce n'est pas l'armement atomique qui est le plus difficile à contrôler et qui est le plus dangereux pour la paix, mais, bien au contraire, les forces conventionnelles. Peut-être vaut-il mieux chercher à imposer le non-recours à la force grâce à des armes difficilement utilisables, mais néanmoins redoutées, plutôt que de s'en remettre à des moyens « assez humains » pour qu'on n'hésite pas à s'en servir.

(A suivre)

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Le Salon de l'aéronautique

LES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS ANNEXES

Tous les deux ans, le Salon de l'aéronautique vient apporter la preuve de la vitalité extraordinaire de la construction aéronautique. Les réalisations les plus spectaculaires appartiennent toujours au domaine militaire, notamment les avions supersoniques, à Mach 2 et même 3, dont les évolutions en formations deviennent proprement étourdissantes, bien qu'à vitesse réduite. L'aviation à décollage vertical, il est vrai,